



MICROFICHE N°

02706

République Tunisienne
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

المركز القومي
للتوصيف الفلاحي
تونس

F 1

(C)·M.F.D.L
PROJET P.A.O.
SIDA TUN 2

1976

RECHERCHE TUNISIENNE
Office National de l'Huile
Projet de développement
Rural Intégré des Zones
à Vocation Olivicole
FAO / SIDA TUN 2

DESTRUCTION DU CHIENDENT
DANS LES PLANTATIONS D'OLIVIERS

Parmi les principaux ennemis des cultures il y a lieu de signaler les mauvaises herbes. Dans le domaine de l'oliculture et plus particulièrement dans la culture olivicole, l'ennemi n° 1 des plantations est le chiendent. Importance du chiendent dans les plantations d'oliviers : L'enracinement par le chiendent de très nombreuses plantations d'oliviers constitue l'obstacle le plus important au développement de l'oliculture. Le problème est d'autant plus ressenti au fur et à mesure qu'en se rapproche du centre et du sud de la Tunisie où le chiendent entraîne de plus en plus le développement de l'olivier par suite de l'existence de conditions climatiques particulièrement défavorables c'est ainsi que l'olivier bénéficiant d'un bilan hydrique particulièrement limité se trouve concurrencé dans une grande proportion par le chiendent.

Dans le Nord du pays où les conditions climatiques sont relativement plus favorables que celles du sud et du centre, l'olivier souffre moins de l'aristocratie du chiendent.

Pour ailleurs, le problème du chiendent dans les plantations s'accole revêt une importance majeure du fait que sa solution conditionne tout l'avenir d'une partie importante des plantations réalisées au cours de la dernière décennie. L'attention a été appelée il y a 3 ans sur cet important problème notamment par :

- Le plan quadriennal 73/76.
 - Les responsables du Ministère de l'Agriculture.
 - Les comités régionaux au développement agricole, à l'occasion de la réunion du comité de direction du Projet P.A.O. SIDA TUN 2.
 - Les spécialistes de l'Office National de l'Huile.
- C'est ainsi que ce problème étant abordé, les études effectuées font apparaître les statistiques suivantes :

Il y a environ 135 000 ha d'oliviers enchiendentés (de l'ordre de 5 millions d'arbres) se trouvant dans une situation extrêmement critique. C'est un problème qui concerne :

10 % de l'olivaie tunisienne.

25 % du total des jeunes plantations.

plus de 50 % des plantations (toutes classes d'âges). dans certains gouvernorats.

Sur 575 000 ha de plantations jeunes et très jeunes (moins de 10 ans), environ 490 000 ha se trouvent situés dans des gouvernorats où les superficies enchiendentées sont importantes.

Les statistiques réalisées avec le concours du P.A.M. font ressortir que sur 450 000 ha d'olivettes entretenues au cours des 5 dernières années, les superficies en cours de désenchiendement interviennent pour 82 000 ha (les travaux étant présentement réalisés à 50 %).

Toutes ces statistiques impliquent des efforts devant être déployés pour remédier à une telle situation.

.../...

Malheureusement les efforts ont été déjà entrepris mais leur impact est loin de donner les résultats escomptés pour des raisons liées à la nature même des moyens mis en œuvre qui ne tiennent pas compte de la situation réelle des producteurs. En effet les actions menées par le P.A.O. n'ont pas aboutit à des résultats concluants. D'autre part les moyens actuels dont disposent les producteurs sont loin de faire face à un tel problème.

Par ailleurs la solution du Problème dépend aussi dans une large mesure des conditions climatiques et de l'application de techniques appropriées.

C'est pourquoi il s'avère indispensable de prendre le problème dans son contexte général et réel afin de mener une action de grande envergure qu'il faut à la programmer sur un certain nombre d'années.

C'est l'objet de l'action actuellement menée par le Projet P.A.O SIDA TUN 2.

II INFLUENCE DU CHIENEMENT SUR LES RÉSULTATS DES PLANTATIONS :

- Réduisement du développement de l'arbre par action de concurrence.
- Influence sur la qualité des façons culturales.
- Influence sur l'état sanitaire de l'arbre : ce qui entraîne son affaiblissement : d'où l'installation de parasites de faiblesse.
- Influence sur l'emploi des engrangements.
- Retard dans l'entrée en production des jeunes plantations.
- Interdiction d'installer des plantations intensives dans des terrains enchiendentés.

III FACTEURS AYANT FAVORISE LA PROPAGATION DU CHIENEMENT :

- Tendance vers la mécanisation : remplacement de la traction animale par la traction mécanique qui favorise la multiplication du chienement et particulièrement l'utilisation du polyvalaques.
- La destruction des travaux de C.E.S. : multiplication par ruissellement.
- Manque de la main d'œuvre spécialisée dans la destruction du chienement.

IV INTERVENTIONS DU PROJET P.A.O. SIDA TUN 2 :

Comme il a été déjà signalé, il s'agit pour le Projet de mettre au point une méthode de travail qui permet d'arriver à des résultats positifs. Une fois mise au point, cette méthode sera conduite à grande échelle selon un programme annuel et national.

C'est ainsi qu'un 1er essai a été conduit en 1975 dans les zones d'intervention de Sfax et Sidi Bouzid où les travaux de destruction du chienement ont été confiés à une entreprise agricole dénommée "COCEMO" (Coopérative Centrale de Motoculture).

La COCEMO exécute les travaux suivant une étude technique préalablement établie par le Projet.

A la fin de l'opération certaines conclusions ont été tirées à partir des résultats obtenus à savoir :

- Les travaux ont commencé un peu tard (mois d'Avril).
- La COCEMO ne dispose ^{PAS} suffisamment du Matériel nécessaire.
- Manque d'encadrement spécialisé pour la supervision des travaux surtout du côté COCEMO.
- Le coût de l'opération accordé à la COCEMO était nettement insuffisant.
- Certains détails techniques doivent être rigoureusement respectés pour la réussite de l'opération.
- Les résultats obtenus étaient encourageants mais peu satisfaisants.
- L'agriculteur contractant est resté observateur au cours de l'exécution des travaux.

.../...

Compte tenu de toutes ces remarques, des précautions ont été prises lors de la campagne 74/75 à savoir :

- élaboration d'une nouvelle étude technique en mentionnant tous les détails du déroulement de l'opération. (démarrage plus précoce des travaux (Décembre - Janvier).

- mise en place d'un encadrement par la COCEMO.

- incitation des agriculteurs à superviser le déroulement de l'opération.

- recommandation du matériel adéquat par le Projet à la COCEMO.
D'autre part, à la demande des organismes régionaux au développement Agricole et des autorités régionales, à côté du programme "COCEMO" il a été confié la destruction du chierdent aux agriculteurs contractants moyennant un déblocage des crédits par tranche selon l'avancement des travaux.

Il ressort de la campagne 74/75 les remarques et les résultats suivants :

1^o) Instruction par COCEMO

- En général les résultats obtenus sont satisfaisants. Reste que la COCEMO renforce ses moyens personnels et matériels et respecte rigoureusement ses engagements.

- Il semble nécessaire de faire participer partiellement les agriculteurs concernés aux travaux de destruction (opérations accessoires : ramassage des rhizomes, brûlage, destruction au pic etc ...).

- éviter l'éparpillement des parcelles afin de pouvoir faciliter la tache à la COCEMO et la supervision des travaux par le Projet.

- La destruction du chierdent n'est jamais quasi totale surtout quand il s'agit de grandes superficies. C'est pourquoi le suivi de l'opération est nécessaire après l'achèvement des travaux.

2^o) Instruction par les agriculteurs eux-mêmes

D'une manière générale les résultats obtenus sont loin d'être satisfaisants dans les plupart des gouvernorats et ceci pour les raisons suivantes :

- manque de moyens chez les producteurs.

- manque d'un niveau de technicité suffisant.

Il est à signaler que des résultats positifs ont été obtenus dans les gouvernorats de Sfax et Kairouan où les agriculteurs connaissent mieux la méthode de travail.

V REALISATION - 73/74 et 74/75

L'opération a été entreprise durant 2 campagnes successives 73/74 et 74/75 et a intéressé les superficies suivantes :

.../...

| Comuna | Capítulo | Alc. ej. clif. | Superficie ha | | Baldíos | | Prest. | | Subrentados | | Total |
|-------------|----------|--------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------------------|-----------|---------------------|-----------|------------------------|
| | | | OCCDEO | Predio | OCCDEO | Privado | OCCDEO | Precio | OCCDEO | Privado | |
| S. J. | 73/74 | Jebatama Baruta | 65,51 50,51 | - | { 23 | - | 1113,670 994,670 | - | 1113,670 994,670 | - | 2.227,340 1.969,340 |
| SILKIZIN | 73/74 | Ivan Arun Gida Roriz | 456,34 | - | { 13 | - | 7757,180 | - | 7757,780 | - | 15.515,560 |
| Total 73/74 | | | 500,036 | - | 36 | - | 9266,120 | - | 9266,120 | - | 19.732,240 |
| S.I. | 74/75 | Kemba Djerkarac Meliaz 124 Kmt | 198,7 | 263,55 | 54 | 66 | 5762,3 | 7642,950 | 5762,3 | 7642,950 | 26.610,500 |
| SILKIZIN | 74/75 | | 424,5 | 265,5 | 55 | 177 | 16920,000 | 7409,500 | 16920,000 | 7409,500 | 42.477,000 |
| S.I.S.I. | 74/75 | | - | 53 | 13 | - | 1537,070 | - | 1537, | 1537, | 3.074,000 |
| S.I.S.S. | 74/75 | | - | - | 441,5 | - | 12823,500 | - | 12823,500 | - | 25.637,000 |
| KERIA | 74/75 | | - | - | 610 | - | 311 | - | 17922,000 | - | 17922,000 |
| S.I.S.S. | 74/75 | | - | - | 167,5 | - | 111 | - | 4957,500 | - | 4957,500 |
| KOSATTAH | 74/75 | | - | - | 431,25 | - | 346 | - | 12564,250 | - | 12564,250 |
| MEDLA | 74/75 | | - | 104 | 315 | 3 | 47 | 3.016, | 9135 | 3.016 | 9135,000 |
| S.I.S.S. | 74/75 | | - | - | 100,5 | - | 59 | - | 2914,500 | - | 2914,500 |
| Total 74/75 | - | - | 727,300 | 267,600 | 120 | 1258 | 25598,3 | 76786,200 | 18616,3 | 76786,200 | 198.787,000 |
| Total S. I. | - | - | 1.307,200 | 267,900 | 156 | 1238 | 35464,420 | 76786,200 | 29422,420 | 76786,200 | 218.519,240 |

VI CONCLUSIONS GENERALES :

La destruction du chien dont pourrait être confiée à la COGEMO et les résultats peuvent être améliorés à conditions de prendre les précautions suivantes :

- Assurer le bon encadrement par la COGEMO.
- Intervenir à temps.
- Respect rigoureux du calendrier des travaux.
- Recouvrement des parcelles à travailler.
- Assurer le matériel recommandé.

L'opération pourrait être aussi confiée dans l'avenir aux coopératives de services équipées par le Projet à partir du moment où elles atteignent un degré de maturité quant à la bonne gestion du matériel et disposent d'un encadrement suffisamment formé pour entreprendre cette opération. Néanmoins, à l'état actuel cette opération ne peut pas être confiée à ces coopératives.

Quant à la destruction par les privés, l'idée est à écarter pour le moment. Par ailleurs, des essais de lutte chimique ont été déjà entrepris, leur poursuite pourrait apporter une solution au problème soit par utilisation des produits seuls soit par la combinaison produits chimiques - façons culturelles.

FIN



VUES